

Bien chers amis,

Nous souhaitons donner des nouvelles de nos activités et de nos perspectives concernant le programme des séjours de cet été.

Les séjours « Semaine Biblique » seront maintenus. Ils se déroulent du 29 juin au 4 juillet et du 17 au 22 août, 2020. Nous pouvons respecter les règles sanitaires et de distanciation physique pour ces activités sans problème. Nous prévoyons également **un séjour pour pasteurs ou responsables d'églises et leurs familles du 27-31 juillet.**

Pendant ces séjours, nous pourrions recevoir jusqu'à 8 couples ou familles dans notre immeuble, en respectant les conditions sanitaires imposées par le gouvernement. Chaque couple ou famille bénéficiera d'une ou de plusieurs chambres, d'un WC et d'une douche privatisés, et d'une table dans le réfectoire. Nous ferons nos réunions sous la tente, située à côté du réfectoire. En effet, avec la règle de 4m2 par personne, nos capacités de réception sont les suivantes :

Salle de réunion : 14 personnes

Salle à manger annexe : 5 personnes

Salon : 4 personnes

Réfectoire : 22 personnes.

Grâce à la tente, dont nous ne monterons que la toiture, nous bénéficions de 80m2 de plus, sans la limite de 4m2 par personne car ce n'est pas un local confiné. C'est ainsi que nous pourrions doubler notre capacité, soit pour les repas, soit pour les rencontres. Pour certains jeux, par exemple le ping-pong, nous pourrions faire des paniers d'accessoires familiaux pour que chaque famille ait son matériel de jeu.

Nous avons **aussi des chalets à louer** pour ceux qui désirent participer à ces séjours, tout en étant autonomes. Ceux qui sont dans les chalets **auront l'option de prendre tous les repas ou certains repas à la Cime.**

Pour les autres semaines de cet été : du 6 au 10 juillet et du 24-29 août, nous pouvons faire le même accueil. Pendant ces deux périodes, nous pouvons proposer une rencontre biblique le matin et le soir.

Les deux périodes habituellement consacrées à nos accueils collectifs de mineurs (camps ados-juniors) ont lieu du 11 au 25 juillet et du 01 au 15 août, 2020.

Pour ces deux périodes, deux scénarios sont possibles.

Scénario I : Si le gouvernement déconfiner entièrement la population, en enlevant les gestes barrières et la règle de 4m2 par personne, nous ferons nos camps de jeunes dans les conditions normales. Nous avons déjà déclaré ces séjours au ministère de la Jeunesse et des Sports, au cas où nous pouvons les faire.

Scénario II : Si les conditions actuelles sont maintenues, nous ne pourrions pas faire ces séjours pour mineurs. Pourquoi ?